

Rapport N° 8 :**Enquête de suivi de carrière des Docteur-es IPDoc: état d'avancement**

Rapporteur (s) :	Oumhanie LEGEARD – Directrice du service Formation & Insertion Professionnelle
Service – personnel référent	Candice CHAILLOU Chargée de valorisation du Doctorat
Séance du Conseil académique	2 Juillet 2020

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Ce rapport est destiné à informer les membres du Conseil académique de la campagne d'enquête facultative IPDoc (Insertion Professionnelle des Docteurs) lancée en décembre 2019, destinée au suivi de carrière des docteur-e-s diplômé(e)s d'UBFC et 2016 et 2019, et à faire état de l'avancement de cette enquête.

Éléments de Contexte/Calendrier

Suite à la sollicitation du MESRI de participer à cette enquête (obligatoire) sur la plateforme nationale en ligne IPDoc, cette campagne d'enquête a débuté le 11 décembre 2019 et a pris fin le 31 mai 2020 (clôture de la plateforme d'enquête).

L'enquête concernait un effectif total à interroger de 694 docteur-es, répartis comme suit :

- 348 docteur-es diplômé-es des établissements membres d'UBFC en 2016 (à l'époque, le doctorat n'était pas encore une compétence transférée à UBFC), interrogé-es à N+1 et N+3.
- 346 docteur-es diplômé-es d'UBFC en 2018, interrogé-es à N+1.

La récolte des variables administratives relatives aux docteur-es à interroger, et nécessaires au lancement de l'enquête a pu se faire via le logiciel ADUM pour la cohorte 2018, mais également grâce au concours des bureaux des études doctorales intégrées aux établissements membres pour la cohorte de diplômé-es 2016.



Une première vague de relances téléphoniques a été menée du 10 au 14 février 2020, afin d'augmenter le taux de répondant-es à l'enquête, requérant l'embauche d'un intérimaire à temps plein pendant 5 jours.

Puis une deuxième vague de relances téléphoniques a été menée du 25 au 28 mai par la coordinatrice de l'enquête et chargée de valorisation du doctorat, Candice Chaillou.

De nombreuses notifications de relances électroniques ont pu être menées tout au long de la campagne par la coordinatrice de l'enquête, auprès des docteur-es n'ayant pas répondu au questionnaire, ou de ceux ne l'ayant pas finalisé. Ces mailings ont pu cette année être doublés par 2 mailings de relances spécifiquement prescrits par les Ecoles doctorales, permettant d'augmenter sensiblement le taux de réponse, en récupérant notamment des docteur-es dont les contacts étaient erronés.

Taux de réponses et exploitation

A l'issue de l'étude, 388 individus ont répondu à l'enquête, induisant un taux de réponse de 55,7% sur l'ensemble des 2 cohortes (supérieur à la moyenne nationale de 52%, et supérieur au score de 54% obtenu par UBFC sur la précédente enquête IPdoc).

Pour la seule cohorte 2016, le taux de réponse atteint 48% (égal à la moyenne obtenue au niveau national), tandis qu'il passe à 63,58% pour la cohorte 2018 (largement supérieur à la moyenne nationale de 55%).

Selon le Ministère, ces taux de réponse très positifs placent UBFC (dans sa catégorie d'établissement) 1ere sur le taux de réponse de la cohorte 2016 et 2eme sur celui de la cohorte 2018.

Depuis le 2 juin jusqu'au 3 juillet, la Mission doctorale embauche à temps plein un doctorant en 3eme année de thèse en psychologie du travail non financé, pour procéder à l'exploitation et l'analyse des données de l'enquête.

A noter que ce doctorant avait déjà procédé à l'exploitation et l'analyse des données de la précédente enquête IPDoc menée l'an dernier sur les cohortes de docteur-es 2015 et 2017. Une publication autour des résultats de ce travail est actuellement en cours, à paraître en novembre à l'occasion de la prochaine rentrée doctorale.

Dans le cadre de sa réflexion globale autour de l'emploi des docteur-es, le Collège doctoral d'UBFC s'emparera des résultats de ces deux campagnes d'enquête pour mieux connaître les spécificités de poursuite de carrière propres aux docteur-es d'UBFC. Celles-ci l'aideront à envisager une stratégie efficace et adaptée en matière d'actions en faveur de la poursuite de carrière de ses doctorant-es.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance de la description de la campagne d'enquête de suivi de carrière des cohortes de docteur-es diplômé-es en 2016 et 2018

